

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2017

PLFR 2017 - (N° 363)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 23

présenté par
M. Giraud

ARTICLE PREMIER

I. – À l’alinéa 1, substituer au mot :

« réalisant »

les mots :

« qui réalisent ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.